

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque de travail	FEUERSCHUTZ	H W 4	CH 9282 03

Constructeur FEUERSCHUTZ MESSER AG, Gewerbezentrum, 3123 Belp
 Identification sur la plaquette du constructeur "HW 4"
devant le No. du châssis -
 Plaquette constructeur à l'avant, à droite sur la carrosserie
 Numéro du châssis à l'avant, en haut sur la base du timon
 Importateur principal -
 Véhicule homologué 82.5.3.

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension caoutchouc Direction --
 Frein de service aucun; câble- ou chaîne de sécurité, sur les 2 roues
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues

Carrosserie remorque à matériel

Dimensions	intérieur	(variable)	extérieur	
Longueur			3200	
Largeur			1390	
Hauteur			1150	
Porte à faux	av		2260	av
	ar		940	ar
Empattement				
Voies	av		1210	ar
Distance anneau axe	av		2260	ar
Distance pivot				axe ar

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	10	120	130
Charge utile	(poids à vide sans équipement)		
Poids total			550
Poids garantis	100	550	550
Pneus		155 R 12	
Pty/bar		R / 2,6	
Charge		880	
pour V max		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail
 Marque _____ Type _____
 Brut _____ àt/min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

Equipement (\$) _____
 Feux rouges _____
 Feux stop _____
 Clignoteurs ar _____
 Catadioptres av I (E) _____
 lat. _____
 ar WEGU CH 1 0910 01 _____
 Feux de gabarit av _____
 lat. _____
 ar _____
 ar vers l'av _____
 Eclairage plaque _____
 Cale _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque de travail
Marque et type FEUERSCHUTZ EW 4
FH-No CH 9282 03
Carrosserie remorque à matériel

Poids à vide selon le bulletin de pesage
Charge utile -
Poids total selon le véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- §) De nuit et lorsque les conditions atmosphériques l'exigent, les remorques des services du feu doivent être munies d'un feu blanc vers l'avant et d'un feu rouge vers l'arrière (OCR 30/1). D'autres feux (s.d.) seront contrôlés à l'immatriculation.

Inscription dans le permis de circulation:

222 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix ...

223 - Le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 21.03.85
Vn/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation